

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Inkipit Premia

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0013316890 (Part I EUR)

Objectifs et politique d'investissement

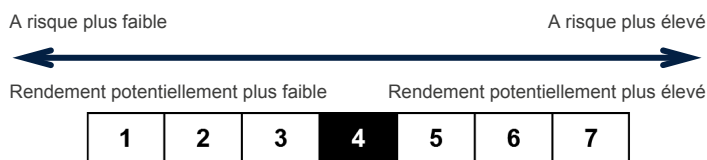
Inkipit Premia a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de l'EONIA capitalisé + 1.5%, avec un objectif de volatilité annuelle moyenne de l'ordre de 6%, via la mise en œuvre d'une gestion de type discrétionnaire. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'objectif de gestion indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement, de performance ou de volatilité du fonds.

Sauf en cas de circonstances exceptionnelles de marchés et d'anticipation défavorable de la société de gestion quant aux différentes stratégies de gestion mentionnées ci-dessous (pouvant conduire le FCP à se replier sur des stratégies de gestion monétaires (OPC monétaires) jusqu'à 100% maximum de l'actif net), le FCP est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion, à hauteur de 90% minimum en OPC ayant recours à des stratégies de rendement absolu. Ces stratégies regroupent les techniques de gestion non traditionnelles ayant pour objectif commun : la recherche d'une performance décorrélée (ou différenciée) de celle des principaux marchés (devises, obligations, actions ou indice de contrats à terme sur matières premières).

Le FCP investit notamment dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu de type « long/short » (entre 0 et 70% de l'actif net), « arbitrage/relative value » (entre 0 et 50% de l'actif net), « Global macro » (entre 0 et 50% de l'actif net), « Systématiques » (entre 0 et 50% de l'actif net) et « Situations spéciales » / « Event-driven » (entre 0 et 70% de l'actif net).

Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%)
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le pourcentage minimum de détention d'OPC est de 90 %.

Existence éventuelle d'un risque de change sur tous types de devises pour le résident français de la zone euro (jusqu'à 20% de l'actif du FCP).

Compte tenu de la nature flexible de la gestion du FCP mise en œuvre, son exposition aux marchés des actions et des taux sera, pour chacun de ces marchés, comprise entre 0 et 100% maximum.

En outre, l'OPCVM peut par ailleurs intervenir à titre de couverture sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de change, change à terme, marché des futures), afin de poursuivre son objectif de gestion et dans le cadre du pilotage de son exposition au marché des devises.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 20%.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi + Fin de mois.
Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : le jour ouvré précédent à 12h00 auprès de CACEIS Bank. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 3 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	2,51%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

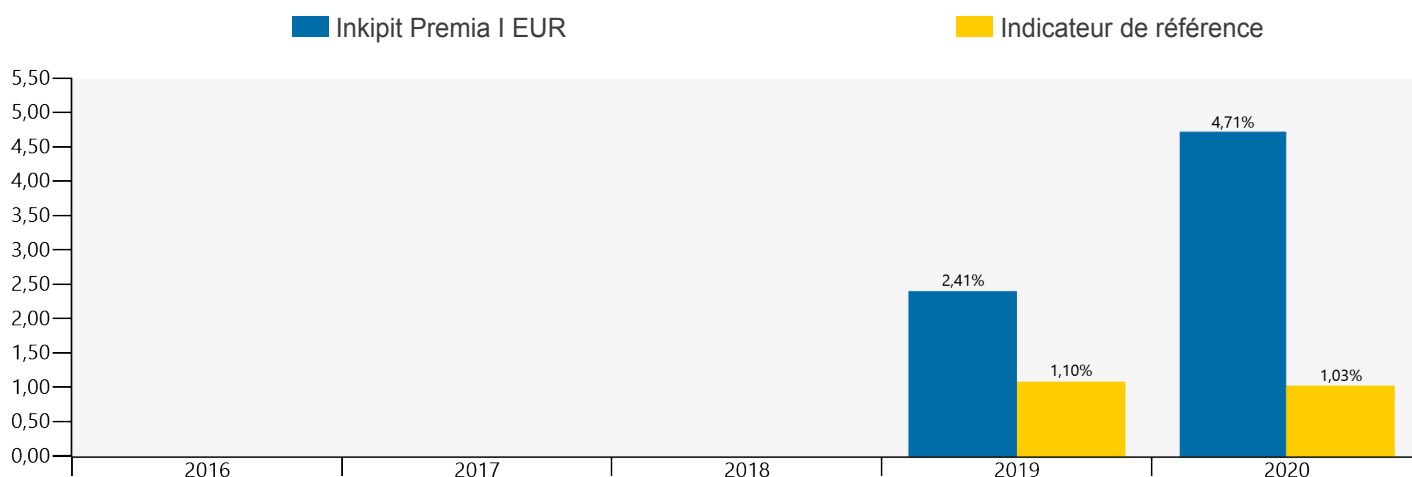
Commission de surperformance	0,36%
------------------------------	-------

10% de la performance annuelle nette de frais positive du FCP supérieure à la performance de l'indicateur de référence (EONIA + 1,5%) et à la plus haute Valeur Liquidative d'une fin d'exercice comptable ayant précédemment fait l'objet d'un prélèvement.

Le pourcentage de commission de surperformance prélevé est susceptible de varier d'un exercice à l'autre selon la formule décrite ci-dessus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2018.

La Part « I EUR » a été créée le 08/06/2018.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Caceis Bank.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.am.eu.rothschildandco.com

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : www.am.eu.rothschildandco.com

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.am.eu.rothschildandco.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2021.